



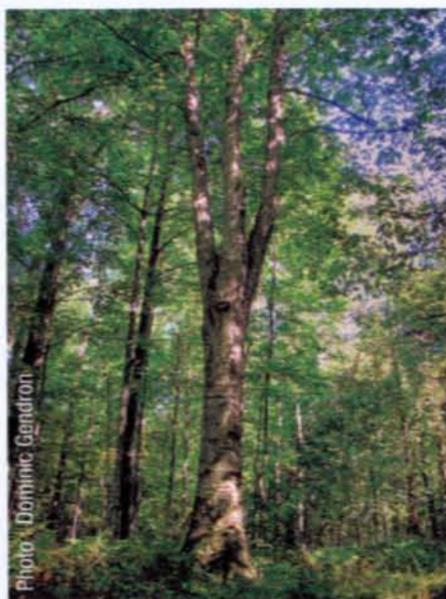
Les emblèmes du Québec

Par Dominic Gendron

La plupart des nations ont des emblèmes fauniques et floristiques. Au Québec, nous avons trois emblèmes officiels : le Harfang des neiges, l'Iris versicolore et le Bouleau jaune. De plus, nous avons un emblème non-officiel, le papillon Amiral.

L'emblème aviaire : le Harfang des neiges

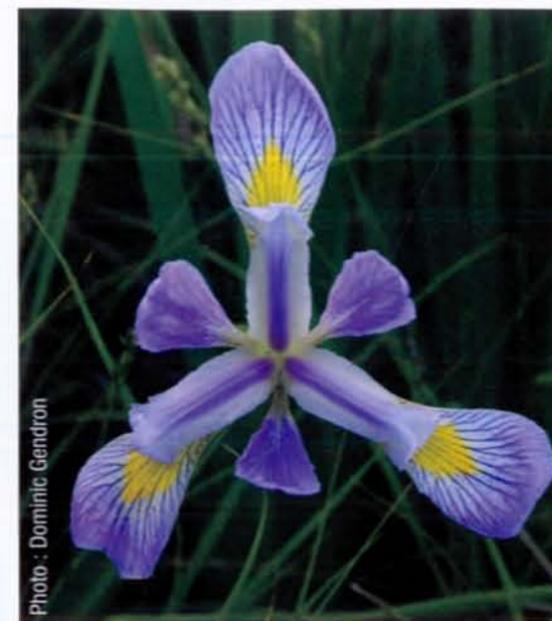
Le plus impressionnant et mythique des emblèmes du Québec est sans contredit le Harfang des neiges. C'est en 1987 que l'Assemblée nationale du Québec choisit cet oiseau comme emblème aviaire du Québec; seize autres candidats étaient en lice. Selon l'Assemblée nationale, « Le Harfang des neiges symbolise la blancheur des hivers québécois, l'enracinement dans un climat semi-nordique et l'extension sur un très vaste territoire ». Le Harfang des neiges passe la plupart de sa vie dans le nord du Québec. Il niche dans la toundra où il construit son nid au sol sur un point élevé lui permettant de dominer son territoire. Le mâle adulte est blanc maculé, alors que les jeunes et les femelles arborent des rayures brunes qui s'estompent avec l'âge sans toutefois disparaître. Le Harfang des neiges peut atteindre l'âge vénérable de 17 ans. Bien que la plupart des hiboux soit nocturne, le Harfang des neiges est plutôt diurne. Une des raisons est sans doute que les journées sont très longues dans son aire de nidification, près du cercle polaire, pendant la période de reproduction. Tel que mentionné plus tôt, les harfangs demeurent généralement dans le Grand-Nord, leur aire de reproduction, tout au long de l'année. Par contre, lorsque la nourriture est moins abondante, il arrive que certains individus parcourent de grandes distances pour s'alimenter. La proie principale de notre emblème aviaire est le Lemming d'Ungava. Les populations de ce petit rongeur fluctuent selon un



cycle de trois ou quatre ans. C'est lors des creux du cycle de population du lemming que les chances sont plus grandes d'observer le majestueux hibou blanc dans les régions les plus habitées du Québec. Chaque hiver nous pouvons observer quelques Harfangs des neiges dans le Québec méridional. Certaines années, lors du manque de nourriture dans le Grand-Nord, on parle même d'invasion dans le sud du Québec, tellement la quantité de harfangs venant nous visiter est importante. Les gens qui désirent observer des Harfangs des neiges dans le sud du Québec doivent chercher les grands champs et les grandes étendues de terre agricole ensevelis sous la neige où l'on retrouve beaucoup de petits rongeurs. Les régions de Mirabel, Saint-Hubert et Saint-Vallier sont reconnues comme de bons endroits pour observer l'emblème aviaire du Québec en hiver.

L'arbre emblématique : le Bouleau jaune

Le Bouleau jaune a été choisi en 1993 comme arbre emblématique pour souligner l'importance que les Québécois et les Québécoises vouent à leur forêt, selon le gouvernement du Québec. Dans le monde, c'est dans le Québec méridional, du lac Saint-Jean à la frontière étatsunienne, que l'on trouve le plus de Bouleaux jaunes. Cet arbre noble cohabite avec l'Érable à sucre, le Hêtre à grandes feuilles, le Tilleul d'Amérique ainsi qu'avec plusieurs conifères. Comme son nom l'indique, le Bouleau jaune a une écorce beaucoup plus jaunâtre, voire dorée, que son cousin le Bouleau blanc. Les couleurs deviennent graduellement plus foncées avec l'âge, les arbres les plus vieux ayant une écorce de couleur plutôt cuivrée. On le reconnaît aussi à ses feuilles finement dentelées en forme d'œuf à la pointe allongée. Le bois dur et résistant du Bouleau jaune,



qui se façonne facilement, en fait un des arbres les plus prisés comme bois d'œuvre, et ce, depuis la Nouvelle-France. On en fait des meubles, des outils, des portes, des boiseries, des planchers en plus de l'utiliser comme bois de chauffage. Certains apprécient même le thé préparé en infusant les feuilles et ramilles de cet arbre. Le Bouleau jaune est souvent appelé « merisier », mais il faut faire attention car le terme « merisier » est aussi utilisé pour désigner d'autres arbres comme le Cerisier de Pennsylvanie. Le Bouleau jaune atteint généralement une hauteur de 28 mètres pour un diamètre de 70 centimètres; c'est d'ailleurs le plus grand de nos bouleaux indigènes. C'est à l'automne qu'il est le plus beau lorsqu'il arbore ses feuilles de couleur jaune orangé.

L'emblème floral : l'Iris versicolore

Ce n'est qu'en 1999 que l'Iris versicolore devient l'emblème floral du Québec. Il remplace alors le Lys blanc, une espèce qui n'est pas indigène ni présente au Québec. Au sujet de cet emblème, le site Web des emblèmes du Québec dit : « Par la variété et l'harmonie des couleurs de sa fleur, l'Iris versicolore illustre parfaitement la diversité culturelle du Québec. Il souligne par ailleurs l'importance de l'eau et des milieux humides pour l'équilibre de la nature. » Cette magnifique plante vivace aux fleurs bleu-violet ornées de jaune et de blanc se retrouve dans les milieux plus ou moins humides et est présente sur la moitié du territoire du Québec, du sud jusqu'à la baie James. La période de floraison de cette plante grégaire est de courte durée; il est possible d'observer cette plante seulement à la fin du printemps et au début de l'été. Bien que la fleur de l'Iris versicolore ressemble à la fleur de lys que l'on trouve sur le drapeau du Québec, ce n'est pas la même espèce. La fleur de lys est possiblement une stylisation de l'Iris faux-accore, une espèce commune en Europe où elle abondait, autrefois, le long de rives de la Lys, en Belgique. Elle n'est pas indigène au Québec, mais elle a été introduite et est maintenant très abondante dans les milieux humides du sud du Québec. Au refuge faunique Marguerite-D'Youville, situé à Châteauguay, ces deux iris se côtoient. On peut d'ailleurs les apercevoir le long des sentiers pédestres de milieu naturel d'exception.

L'insecte emblème : le papillon Amiral

L'Amiral, un magnifique papillon diurne avec des ailes d'un noir velouté traversé par de grandes bandes blanches bordées de multiples points bleus et rouge vin, est reconnu par tous comme l'insecte emblème du Québec, même si son titre n'a pas été officiellement reconnu par l'assemblée nationale dans la « Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec ». Contrairement aux autres emblèmes, le choix de l'insecte emblématique s'est fait par vote populaire. En effet, en 1998, les citoyens étaient invités à choisir l'insecte emblème parmi cinq insectes. L'Amiral a remporté la course avec 32% des 230 600 votes. Ce papillon peut être observé un peu partout au Québec, autant dans les forêts de feuillus que dans les forêts mixtes. Il apprécie particulièrement les clairières, les sentiers et les chemins forestiers. La chenille de ce papillon est, quant à elle, beaucoup moins jolie, on dit qu'elle ressemble à un excrément d'oiseaux. Cela a l'avantage de permettre à la chenille de bien se camoufler dans son habitat et d'être moins attirante pour ses prédateurs. Lorsque ce papillon ne nous offre pas le spectacle de son vol gracieux et ses prouesses aériennes, on le trouve souvent perché sur de hautes branches. Il est possible parfois d'observer des rassemblements d'Amiraux s'abreuvant sur le sable humide en bordure d'un cours d'eau, ce qui doit être très impressionnant, surtout au moment de l'envol!

Autres emblèmes?

Plusieurs provinces du Canada et autres états ont aussi comme emblèmes un mammifère, un poisson et même un minéral. Il serait intéressant que le Québec se dote de tels emblèmes et même, pourquoi pas, d'un amphibien ou d'un reptile emblématique? Certaines municipalités ont aussi des emblèmes. Par exemple, la Ville de Châteauguay, qui a longtemps hébergé sur l'île Saint-Bernard la troisième plus grande héronnière au Québec, a choisi le Grand Héron comme emblème aviaire. On peut reconnaître les particularités d'une région ou d'une municipalité par ces emblèmes.

Dominic Gendron est coordonnateur à la protection et à l'aménagement du territoire – Héritage Saint-Bernard. www.heritagestbernard.qc.ca

Photo : Dominic Gendron

Photo : Dominic Gendron

Photo : Dominic Gendron

Photo : Deborah Blakeley